



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SYNDICAT CNT INDUSTRIES & SERVICES DE HAUTE-GARONNE

Toulouse, le 24 septembre 2023

Patalevain : l'employeur prêt à accepter l'offre des salariées

La CNT suspend ses piquets

L'employeur de la boulangerie Patalevain a repris contact avec le syndicat, pour l'informer qu'il était désormais **disposé à accepter la dernière offre amiable des salariées, à savoir un accord chiffré à 7 231 euros de salaires et indemnités**. Il a réitéré sa demande de pouvoir régler ladite somme par mensualités de 500 euros, ce que les trois salariées ont fait l'effort d'accepter. Plusieurs éléments semblent indiquer que l'employeur est désormais plus sérieux dans sa volonté de mettre fin au conflit.

Actant cette avancée, **le syndicat décide de suspendre jusqu'à nouvel ordre ses piquets** devant l'entreprise afin de participer à un cadre serein permettant de finaliser des accords.

Le syndicat maintient malgré tout sa **vigilance**. En effet, c'est la quatrième fois que le syndicat suspend ses actions suite à ce qui semblait être des signes encourageants de la part de l'employeur. Mais, jusqu'à présent, l'employeur a systématiquement fait volte-face de manière inexplicquée, **provoquant ainsi l'échec des précédentes négociations et obligeant le syndicat à reprendre ses actions**.

Le syndicat communiquera prochainement.



is.31@cnt-f.org



<https://www.cnt-f.org/cnt31>



07 81 10 63 66



33, rue Antoine Puget
31200 Toulouse